Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

Band: 97 (1988)

Heft: 2-3

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN BREF

Sida: programme d'aide de la CRS

Le nombre des personnes séropositives et des malades du Sida ne cesse d'augmenter. On estime aujourd'hui qu'il y a 30000 porteurs du virus en Suisse et 355 malades (état à fin 1987). Etant donné ce développement dramatique, la Croix-Rouge suisse a décidé de donner aux assistants bénévoles Croix-Rouge et aux auxiliaires de santé Croix-Rouge une formation leur permettant d'accompagner et d'assister les séropositifs et les malades. Le Comité central a également pris la décision d'introduire des informations sur le Sida dans les quatre cours de soins et de santé destinés à la population.

Désormais, les assistants bénévoles Croix-Rouge et principalement ceux qui se destinent au service des visites et au service autos recevront des informations de base sur le Sida et sur le comportement à adopter face aux malades. De plus, des spécialistes donneront un cours d'introduction particulier à ceux qui désirent se concentrer sur l'accompagnement des séropositifs et l'assistance aux malades. Les 8000 assistants travaillant déjà au sein des 69 sections régionales de la CRS auront la possibilité de suivre ce cours complémentaire.

Le cours de base pour le personnel infirmier auxiliaire, dont les membres peuvent être engagés par les sections comme auxiliaires de santé Croix-Rouge, comportera aussi désormais une introduction aux soins de base à donner aux malades du Sida. Les personnes qui suivront par la suite un cours complémentaire pourront devenir assistantes pour les malades du Sida au service des sections.

Le cours de perfectionnement sera également ouvert aux 4000 auxiliaires déjà en activité.

Du matériel d'enseignement sera également créé pour les quatre cours destinés à la population, soit «Soigner chez soi», «Puériculture», «Baby-Sitting» et «Vieillir en bonne santé».

A l'occasion de la première réunion sur le Sida organisée à Berne par le secrétariat central de la CRS à l'intention des responsables des sections, il a été révélé que les bénévoles pourront, après consultation de l'Office fédéral de la Santé publique et d'Aide Suisse contre le Sida, commencer leur tâche dès le mois d'octobre 1988 dans les principaux centres du pays (Genève, Lausanne, Bâle, Berne, Lucerne, Saint-Gall et Zurich) et dès juin 1989 dans les autres régions.

Service de la Croix-Rouge: chef intérimaire

Le Comité central a désigné le Dr Roland Pickel, colonel des troupes sanitaires et chef de section à l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, chef intérimaire du Service de la Croix-Rouge (SCR). Roland Pickel occupera ce poste jusqu'à l'élection du successeur du Dr Michel Vouilloz, qui a quitté son poste à la CRS à fin janvier 1988. M. Pickel a déjà dirigé le SCR de 1975 à 1978 en tant que médecin-chef ad intérim de la Croix-Rouge. Le SCR compte dans ses rangs 3270 femmes bénévoles qui ont pour la plupart une formation professionnelle dans le domaine de la santé et sont prêtes à soigner des civils et des militaires en cas de guerre ou de catastrophe dans le cadre du Service sanitaire coordonné.

Antenne Croix-Rouge pour le Gros-de-Vaud

La section de Lausanne et environs de la CRS a inauguré le 3 février dernier le siège de son Antenne pour le Gros-de-Vaud, à Echallens. Une cérémonie officielle, pleine de bonhomie vaudoise, a marqué cet événement, au cours de laquelle se sont notamment exprimés le préfet du district d'Echallens, M. Vaney, ainsi que le président et la directrice de la section, M. Jean-Claude Blanc et Mme Josiane Antille-Zmijewski. A ce propos, il faut relever qu'un don substantiel du Kiwanis-Club a permis de financer l'aménagement intérieur des locaux.

Cette inauguration constitue une étape importante dans le développement de la Croix-Rouge en Pays de Vaud. Désormais, elle est en mesure d'affirmer sa présence dans une région en pleine expansion économique et démographique. Elle ne manquera pas d'y déployer une activité féconde en faveur de la population: organisation de cours, soins à domicile (auxiliaires de santé), activités de santé publique, etc.

Ginette Savoy et Clara Delaloye, les deux responsables de l'Antenne d'Echallens de la CRS. ***(Photo: Paul Cornaz)***

Nouvelle section pour l'Association Suisse Service Croix-Rouge

Le 12 mars dernier, Lucerne a accueilli l'assemblée constitutive de la section «Suisse centrale/Tessin» de l'Association Suisse Service Croix-Rouge (AS-SCR). L'AS-SCR a été fondée en 1973 à Bâle et compte actuellement quatre sections, à savoir Nord/Ouest de la Suisse, Saint-Gall/Appenzell, Berne et Zurich. Elle espère en outre bientôt fonder une section en Suisse romande. Son but est d'encourager les femmes à s'enrôler dans le Service de la Croix-Rouge (SCR), de les informer et d'assurer leur formation complémentaire.

Troisième école ATRM reconnue par la CRS

Le 27 janvier 1988, le Comité central de la Croix-Rouge suisse (CRS) a reconnu l'Ecole d'assistants techniques de radiologie médicale (ATRM) de Berne. La CRS, agissant sur mandat des cantons qui lui demandent de réglementer, de surveiller et de promouvoir la formation dans les professions soignantes, médico-techniques et médico-thérapeutiques, a ainsi reconnu trois des sept écoles suisses d'ATRM (Genève, Lugano et Berne). La formation dure trois ans et débouche sur le diplôme d'assistant technique en radiologie médicale. Avec la reconnaissance de l'école de Berne, le nombre des établissements dispensant une formation non médicale et reconnus par la CRS s'élève à 124.

125e anniversaire: une plaque commémorative

Le 9 février 1988, devant une assistance nombreuse, a été dévoilée à Genève une plaque commémorative rappelant la création, il y a 125 ans du «Comité des Cinq» appelé à devenir le Comité international de la Croix-Rouge.

Il y a 125 ans à Genève, le 9 février 1863, à la rue de l'Evêché, dans l'immeuble appelé «Casino de St-Pierre», se produisit un événement capital pour l'histoire de l'humanité. La «Société d'utilité publique» de Genève, association à but philanthropique, tenait en effet une réunion au cours de laquelle fut constitué un comité de cinq membres, baptisé «Comité des Cinq». Ces derniers, tous citoyens genevois, avaient pour nom Henry Dunant, Gustave Moynier, Guillaume-Henri Dufour, Louis Appia et Théodore Maunoir. Quelques mois plus tard, ce comité allait prendre le nom de Comité international de secours aux militaires blessés avant de devenir, en 1876, le Comité international de la Croix-Rouge.

C'est à l'instigation de son président, Gustave Moynier, que la Société genevoise d'utilité publique inscrivit à l'ordre du jour de sa séance du 9 février 1863 l'«adjonction aux armées belligérantes d'un corps d'infirmiers volontaires – conclusions du livre de M. Henri* Dunant, ‹Un souvenir de Solferino›». L'assemblée décida alors de confier à un comité de cinq membres la tâche d'émettre une proposition dans ce sens à un Congrès international de bienfaisance qui devait se tenir à Berlin la même année. Le Congrès fut annulé et le Comité décida de soumettre ce projet aux représentants des Etats au sein d'une conférence internationale à Genève. Seize Etats envoyèrent des représentants qui adoptèrent une série de résolutions et de vœux, jetant les bases du mouvement de la Croix-Rouge.

C'est pour commémorer cet événement qu'une foule nombreuse, répondant à l'invitation de la Société Henry Dunant, s'est réunie le 9 février dernier devant l'immeuble historique, épargné par les ans et les démolisseurs. En présence de représentants des autorités de la Ville et du Canton de Genève, du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge suisse et de la Société genevoise d'utilité publique, une plaque commémorative a été dévoilée par Stéphane Reverdin, descendant direct du général Dufour et Véronique Dunant, collatérale d'Henry Dunant. Des descendants directs de Théodore Maunoir, Gustave Moynier et Louis Appia étaient également présents. Cette plaque porte

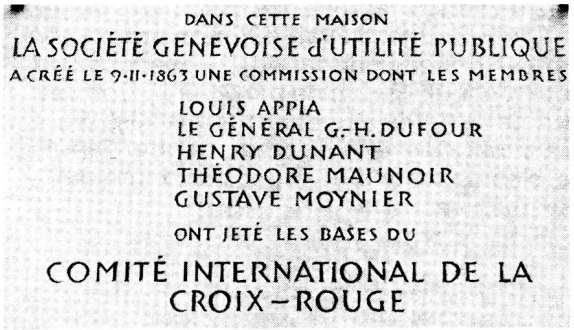

l'inscription suivante: «Dans cette maison, la Société genevoise d'utilité publique a créé le 9 février 1863 une commission dont les membres Louis Appia, le Général Dufour, Henry Dunant, Théodore Maunoir et Gustave Moynier, ont jeté les bases du Comité international de la Croix-Rouge.»

Dans son allocution, le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a rendu hommage aux cinq fondateurs du Comité international de la Croix-Rouge, en soulignant que «n'ayant d'autres moyens que leur motivation profonde, leur imagination, leur hardiesse», ils avaient «délibérément provoqué l'histoire».

«Par la pose de cette plaque, nous ajoutons un point repère, une marque de référence à l'histoire de l'humanité», a-t-il encore déclaré.

Des messages de félicitations ont été adressés au Comité international parmi lesquels celui de M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations Unies qui a notamment déclaré: «Tout ce que vous réalisez en apportant protection et assistance aux victimes des conflits armés est source d'inspiration pour nous tous.»

Une réception a clos cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre général de la commémoration du 125e anniversaire de la Croix-Rouge.

* Sur le carton d'invitation, «Henry» avait été écrit par erreur avec «i».

Camps d'information sur les professions soignantes

Les camps d'information «Carrefour», organisés par la Croix-Rouge suisse, donnent aux jeunes de 15 ou 16 ans l'occasion de se familiariser avec les différentes professions de la santé afin d'être à même de choisir une profession en connaissance de cause. Le prochain camp aura lieu cette année, du 21 au 29 juillet à Fiesch en Valais. Les conseillers en orientation et le personnel soignant expérimenté qui animeront ce camp, feront découvrir leur travail aux participants. Le groupe romand sera confié à des animateurs romands. Chaque année ce camp réunit quelque 150 jeunes, venus de toute la Suisse. Le programme du camp obéit à un principe: la diversité. On peut y voir des films, suivre des exposés, s'initier à la pratique, sans oublier la visite effectuée dans un hôpital. Les jeunes qui sont intéressés peuvent s'inscrire: soit auprès d'un Bureau d'information sur les professions de la santé ou d'un office d'orientation professionnelle, soit en demandant une formule d'inscription à l'adresse suivante:

Croix-Rouge suisse,
Information sur les
professions de la santé,
Rainmattstrasse 10,
3001 Berne.

Nouveau président pour la Fondation Casa Henry Dunant

Le Conseil de fondation de la Casa Henry Dunant a élu son nouveau président en la personne de Heinz Ochsenbein, directeur de l'école des arts et métiers de Berne. Heinz Ochsenbein prend la succession de Ernest Kissling qui dirigeait depuis 1962 les travaux de transformation et d'agrandissement de la villa située sur la côte ligurienne de l'Italie et qui menaçait à l'époque de tomber en ruine. Ernest Kissling présidait le Conseil de fondation depuis 1982. La Casa Henry Dunant sert de lieu de rencontre, de vacances et de formation aux élèves des écoles professionnelles suisses et aux groupes de la Croix-Rouge Jeunesse. Le but de la Fondation est de motiver les jeunes à accomplir un travail humanitaire dans l'esprit Croix-Rouge. La Fondation est soutenue par la Croix-Rouge suisse, l'Union suisse de l'enseignement professionnel et la Conférence des directeurs des écoles professionnelles des arts et métiers.